

LES RÈGLES

Le ramassage, un acte de civisme

Assurez-vous que votre chien fasse ses besoins naturels dans le caniveau, et ramassez ses déjections. Cet acte de civisme est la seule véritable solution pour conserver nos rues, nos trottoirs et nos espaces verts dans un état de propreté satisfaisant.

Pour vous y aider, des sacs « toutounet » sont mis à votre disposition dans tous les quartiers, dans tous les bâtiments communaux, chez certains commerçants, chez les vétérinaires et les toiletteurs.

Le canisite, c'est facile !

Des canisites sont installés un peu partout en ville. On les trouve principalement à proximité des squares et des jardins publics, le long des promenades et des quais, et aux abords des parkings. En sol stabilisé, délimités par des rondins de bois, des petites clôtures, de haies végétales et même d'osier, ils s'intègrent parfaitement aux sites.

Nettoyés tous les jours, ils apportent une réponse au souci d'hygiène.

Les règles de promenade

Respectez les interdictions d'accès concernant les chiens dans certains lieux publics. Une petite signalétique vous renseigne sur la réglementation en vigueur.



Présence d'un canisite



Accès interdit aux chiens



Chiens autorisés tenus en laisse



Espace canin
Chiens autorisés en liberté



LES CHIENS DANS LA VILLE

Réalisation & Impression : Direction de la Communication - Ville de Cahors - Illustrations : Claire Dubray - Octobre 2008 - Ne pas jeter sur la voie publique



LES SANCTIONS

La Brigade Verte au service de la ville

Les agents de la Brigade Verte arpentent les trottoirs de Cahors pour traquer l'incivilité. La Brigade a pour mission de veiller à la salubrité et à l'hygiène sur la voie publique. Elle est habilitée à verbaliser les personnes qui n'enlèvent pas les déjections de leur(s) chien(s). Une redevance d'un montant de 50 €, leur est alors appliquée.

Pour plus d'informations : Ville de Cahors
Service Propreté : 05 65 24 56 88 - www.mairie-cahors.fr

Cité propre, si t'es propre !



- Toutounets
- Canisites
- Canipoches

Le Lot

Le Lot

Chemin Ludo-floilès

Quai Ségur d'Agnessseau

Quai Chamollion

Pont Cabessut

Quai de Regourd

Boulevard Léon-Gambetta

Léon-Gambetta

Rue Emile-Zola

Rue de la Baie

Rue Emile-Zola

Avenue Charles-de-Freycinet

Rue Joachim-Murat

Rue Caviole

Rue Hahnemann

Boulevard Léon-Gambetta

Rue du Président Wilson

Rue G. Sindou

Rue Victor-Hugo

Alles des Scupis

Quai Cavagnac

Pont Louis-Philippe

Cours Vaxis

Avenue du Zere R.L.

Avenue André-Breton

Pont Valentré